

AULT

Une chaîne humaine pour prolonger la digue 83

La digue de protection de la falaise, à Ault, a 40 ans. Le Petit Musée publie des documents retraçant son histoire. Et l'association Ault environnement, qui milite pour son prolongement, organise une série d'animations ce week-end. Dont une chaîne humaine.

XAVIER TOGNI

C'est un ouvrage particulier, devenu incontournable à Ault, que fêtera ce week-end la commune, à l'occasion des journées européennes du patrimoine : la « digue 83 ». Elle a été édifiée il y a quarante ans pour sauver une partie du village de la destruction, en protégeant le pied de falaise des assauts de la mer, complétée au sommet par une casquette de béton censée empêcher les infiltrations d'eau. Pour rappeler cet événement, le Petit Musée publie des documents rappelant l'histoire du projet, les combats des municipalités successives pour le faire aboutir, et le déroulement du chantier.

« UNE DIGUE HUMAINE »

Mais l'objectif est aussi d'évoquer l'avenir. C'est pourquoi une autre association, Ault environnement, organise toute une série d'animations samedi après-midi dont l'une plutôt spectaculaire : la formation « d'une digue humaine » à 19 heures. Elle devrait symboliser le prolongement de cet ouvrage vers le centre-bourg, que demandent de nombreux habitants, la municipalité et cette association. Un appel est lancé aux volontaires : « Faites du bruit pour exprimer votre volonté de protéger le patrimoine aultois et sa falaise. » Son président, Xavier Desjonquères, salue l'engagement, à l'époque, de la commune pour la



La digue a été construite à partir de 1983 pour protéger la falaise contre la mer, mais elle ne va pas jusqu'au centre-bourg.

LA CRAIE ET LA MAISON DU PHARE

Ault environnement présente aussi une exposition sur « l'histoire et l'avenir de la craie », samedi de 10 à 16 heures et dimanche de 10 à 13 heures, dans l'ancien atelier du phare. Sur le même site, l'architecte Christian Pottier, propriétaire de l'ancienne maison de gardien fera une présentation publique du « projet de la Maison du Phare », dont les travaux ont commencé, samedi à 14 h 30 et dimanche à 11 heures. Est également prévue une table ronde samedi à 10 h 45, sur « les enjeux liés à la recherche et à l'utilisation de la craie dans le domaine de la construction », avec des spécialistes. À 12 h 45, sera présentée l'œuvre artistique commandée dans le cadre du projet de réouverture au public du phare : « La parade nuptiale », de Grégory Buchert.

À SAVOIR

- **À 17 heures**, visite historique du bord de mer sur la digue 83. Rendez-vous en bas de l'avenue du Casino, à Onival.
- **À 18 h 30**, rendez-vous près de la table d'orientation (blockhaus), rue de Saint-Valery, pour voir les prévisions du PPR sur le recul de la falaise.
- **À 19 heures**, rendez-vous devant l'ancien casino, avant de descendre à la mer pour la constitution d'une chaîne humaine.
- **Et aussi**, balade-découverte de l'histoire des maisons aultois, samedi, de 14 à 16 heures (rendez-vous devant l'ancien casino) ; balade-découverte sur la mise en valeur des architectures aultois, dimanche, de 14 à 16 heures.

construction de la digue 83, « au-réolée du premier prix national de la Fondation pour la prévention des risques naturels, en 1988 ».

160 MÈTRES RESTANTS

Mais faute de financements suffisants, les 160 mètres restants n'avaient pu être réalisés. Et cette partie de la falaise, le long de la rue de Saint-Valery, entre la Grande rue et celle du Moulin, est restée sans protection. Xavier Desjonquères rappelle aussi que la politique publique a évolué : « L'État a décidé d'abandonner la défense du littoral à Ault, pour un repli straté-

gique », affirme-t-il.

Une vision contestée par les militants et les élus locaux, d'autant que des centaines de milliers d'euros viennent d'être investies, y compris par l'État, dans la rénovation du centre-bourg. « Beaucoup de gens nous disent qu'il va de soi de prolonger la digue, pour protéger ce secteur », rapporte Xavier Desjonquères, qui avance aussi un argument touristique : cela permettrait d'avoir un chemin de promenade sécurisé entre Onival et Ault.

DÉLIMITER

« LA ZONE DANGEREUSE »

En tout cas, pour appréhender concrètement la menace, l'association a prévu de mener samedi, vers 17 heures, une autre action originale : tracer au sol, à dix mètres du bord, une ligne marquant la limite « de la zone qui sera considérée comme dangereuse en 2024 ». L'occasion de découvrir les prévisions du plan de prévention des risques (PAPI) si rien n'est fait.

Pour Ault environnement, il est urgent de relancer le débat public sur ce projet de prolongement, en évaluant les « arguments techniques et financiers », alors que de grands travaux de protection ont été menés dans des communes voisines. L'association demande que le syndicat mixte Baie de Somme-Grand littoral picard, compétent pour l'aménagement de la côte, travaille sur le sujet, « en concertation avec la population ». ■